

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE du 16 MARS 2023**

Convocation du ..... 8 mars 2023  
Nombre de Conseillers en exercice ..... 29  
Nombre de Conseillers présents ..... 28  
Nombre de votants ..... 29

N° de l'acte : 230316D001

Classification : 7.1 – Finances locales – décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents** : 28

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE – Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET – Mme Nathalie ROZÉ – M. Bertrand LERAY – M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON – Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD – Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita – M. Guillaume NIEL - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL – M. Michel MATHÉ (à 20H) - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Lucie BONNO - Mme Déborah JOURDON

**Était absente excusée** : 1 (1pouvoir)

Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL)

**Secrétaire de séance** : Mme JOURDON Déborah.

**FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

N° de l'acte : 230316D001 – 7.1 – Finances locales – décisions budgétaires

Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Anne-Marie CORDIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour le vote des comptes administratifs.

**1. BUDGET PRINCIPAL :**

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après délibéré et un vote à main levée, les membres du Conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

**2. BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL » :**

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après délibéré et un vote à main levée, les membres du Conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

**3. BUDGET ANNEXE « LOCAUX PROFESSIONNELS » :**

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après délibéré et un vote à main levée, les membres du Conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

A l'issue de ces votes, retour de Monsieur le Maire, qui reprend la présidence de la séance.

**Vote** : 28 voix pour

Pour extrait conforme.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Maurice Perrion", is written over the right side of the page.

Maurice PERRION

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 044-214400822-20230316-CA2022\_COM-BF

